



PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCE

Comme le règlement le prévoit, le coureur s'engage à respecter les préconisations sanitaires qui seront mises en œuvre le jour de La Nocturne de Puyricard samedi 3 juillet 2021.

Ce document qui s'inspire des préconisations de la Fédération Française d'Athlétisme (21 juillet 2020) et du protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports du 19 mai 2021, sera adapté et mis à jour en fonction de l'état sanitaire en France, dans notre secteur régional, des préconisations ou injonctions gouvernementales, préfectorales ou municipales.

Il décrit les différentes mesures mises en place à l'égard du participant qui s'engage à les respecter.

LES MESURES COVID-19 APPLIQUEES À LA NOCTURNE DE PUYRICARD 2021:

Dernière mise à jour : 27/05/2021

GENERALITES

Une information préalable sera diffusée auprès de l'ensemble des acteurs concernés (coureurs, membres de l'organisation, bénévoles, partenaires, prestataires, public) sur la responsabilité de chacun et la création potentielle d'un cluster Covid-19 lors d'un tel rassemblement.

Un référent coordinateur de plan Covid-19 sur la course a été désigné.

Les organisateurs, les coureurs et les bénévoles seront invités à télécharger et activer l'application « Tous anti-Covid ».

Le port du masque y sera obligatoire, sauf pour les coureurs pendant la course à condition de respecter les distances.

Protocole sanitaire renforcé de la Nocturne de Puyricard samedi 3 juillet 2021

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie des espaces, tels que le gymnase Cau pour le retrait des dossards, l'anti-dopage, l'aire de départ et l'aire d'arrivée.
- Des annonces régulières seront faites par notre animateur concernant le rappel des consignes sanitaires au gymnase Cau, zone départ et arrivée.
- Affichage des mesures barrières sur les zones d'activité.
- L'ensemble des mesures sanitaires sont appliquées pendant l'événement, mais également pendant les phases de montage / démontage.

INSCRIPTION / REMISE DES DOSSARDS

- Les inscriptions se font en ligne sur le site de KMS <https://www.kms.fr/v5/public/>
- Validation des licences ou certificats médicaux en ligne.
- Aucune inscription sur place.
- Adaptation du gymnase Cau avec mise en place d'un parcours de circulation à sens unique pour la récupération des dossards, entrée et sortie différentes pour éviter les croisements.
- Une distance d'un mètre devra être respectée entre les participants. Les bénévoles seront postés à 2 m. les uns des autres.
- Le port du masque sera exigé tout au long de la procédure de retrait
- Marquage au sol des files d'attente.
- Deux bénévoles sera positionné à l'entrée du gymnase pour faire respecter les consignes et pour gérer le flux des participants. Un bénévole sera en poste à la sortie pour interdire les entrées et éviter les croisements.
- Aucun stand ne sera proposé dans le gymnase Cau. Il sera interdit de déposer des flyers.

PAS DE MISE EN PLACE DE CONSIGNES SACS

ZONE DE DEPART

- En application des règles nationales de mesures sanitaires dans les zones où la distanciation physique d'un mètre entre chaque individu ne pourra être respectée, le port du masque sera exigé jusqu'au moment du départ. Il pourra ensuite être retiré et devra être gardé sur soi pendant la course.
- Accès réservé aux organisateurs munis d'un badge et aux coureurs munis d'un dossard.
- Le port du masque sera obligatoire sur la ligne de départ et pendant les 500 premiers mètres ou jusqu'à ce qu'une distance de 2 m. entre coureurs soit

respectée. Il est formellement interdit de jeter le masque sur la voie publique ou dans la nature.

- Il n'y aura qu'un seul temps de départ officiel.
- Les masques à usage unique devront être jetés dans des conteneurs prévus.

ZONE DE COURSE

- Rappel des règles : ne pas cracher et ne pas jeter de déchets sur la voie publique.
- Respecter une distanciation entre coureurs (2m. dès que possible). Utiliser la largeur de la chaussée pour les dépassements ou la course côte à côte (à plus d'1m. l'un de l'autre).

ZONE DE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

- Deux salles d'attente, deux vestiaires, deux toilettes sont réservées à cet effet au gymnase Cau. Les gestes barrières seront respectés.

RAVITAILLEMENT DU 5 KM : SUPPRIMÉ selon les préconisations de la FFA.

RAVITAILLEMENT / ARRIVÉE

- Le port du masque et le lavage des mains par gel hydro-alcoolique à l'entrée sont obligatoires dans la zone de ravitaillement. Celle-ci sera étalée pour permettre une plus grande distanciation entre les concurrents. Les bénévoles seront aussi à distance les uns des autres.
- Le self-service n'est pas autorisé, les concurrents seront servis par les bénévoles. Cette année, un panier repas sera mis à disposition de tous les concurrents. Pour fluidifier la circulation des coureurs, un parcours à sens unique sera défini afin de permettre la récupération du panier-repas.
- Chaque concurrent devra utiliser son propre gobelet ou autre contenant pour le ravitaillement liquide.
- Cela fera l'objet d'une communication spécifique auprès des coureurs qui devront prendre leurs dispositions pour plus d'autonomie sur le parcours.
- Les concurrents devront communiquer à l'organisation toute manifestation de symptômes ou infection avérée au Covid-19 durant les 14 jours après l'événement (les coordonnées de la cellule de veille Covid communiqués sur le site Internet de l'événement).
- Le public debout sera autorisé dans le respect des règles de distanciation préconisées par les autorités.
- Seront prévus par l'organisateur des masques de substitutions, afin de pallier la perte du masque avant le franchissement de la ligne d'arrivée ou

pour remplacer les masques humides.

ZONE MEDICALE

La Croix Rouge sera présente, ainsi qu'un médecin.

Aucun soins de récupération (Kiné, ostéo) ne sera proposé, excepté pour des problèmes de santé urgents.

Les douches ne seront pas autorisées.

RECOMPENSES

Seuls les 3 premiers scratch (femmes et hommes) seront récompensés. La cérémonie sera organisée en mode sans contact, le port du masque y sera obligatoire.

Les premiers puyricadens (femmes et hommes) recevront une dotation.

SUIVI

Une cellule de veille Covid-19 sera effective durant 14 jours après l'événement.